

que la "Montreal Street Railway Company" soit tenue de faire circuler ses tramways jusqu'à la destination indiquée sur ses indicateurs.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire rapport.

—Reçu de la Commission des Finances un extrait des minutes demandant que le coût de l'enlèvement des poteaux et des bornes-fontaines soit inclus dans l'estimé approximatif des crédits de l'année prochaine, pourvu qu'il soit légal d'en agir ainsi.

Renvoyé aux avocats de la Ville pour avoir leur opinion sur cette question, à la prochaine assemblée.

—A la demande de la "Barber Asphalt Paving Co.", il est Résolu: De rembourser à ladite compagnie le dépôt de \$100 qu'elle a fait en même temps que sa soumission pour fourniture d'asphalte.

RAPPORTS

—De l'inspecteur de la Ville au sujet de la demande de la succession Hogan, à l'effet de fermer certaines rues dans le quartier Hochelaga et d'ouvrir des rues nouvelles dans le but de favoriser la subdivision de la propriété de ladite succession.

Résolu: Que le représentant de ladite succession soit prié d'examiner le plan et de s'assurer si les nouvelles rues pourraient être ouvertes avec une largeur de 66 pieds.

—Soumis un plan indiquant les lignes homologuées de la rue Cardinal, quartier Saint-Denis, que l'on se propose d'effacer.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville avec prière de dresser un rapport comportant si, oui ou non, des édifices ont été érigés sur les lignes homologuées.

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'il soit permis à M. S. Carsley de poser un tuyau de 12 pouces en travers de la rue Saint-Pierre au-dessous du niveau de l'égout aux conditions ordinaires, et pourvu que M. S. Carsley en assume toute la responsabilité.

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un montant supplémentaire de \$132.00 soit voté afin de compléter l'égout de l'avenue Taillefer.

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que la somme de \$1,809.32, pourcentage dû à la "Sicily Asphaltum Company" pour la construction de trottoirs permanents, soit remboursé à ladite compagnie.

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$300, affecté aux "Soupapes de sûreté" et de l'appliquer aux "Réparations d'égouts."

—Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$6,000.00 affecté au "Nettoyage de rues non pavées" et de l'appliquer au fonds du "Service spécial de la Neige."

Résolu: Que les travaux d'enlèvement de la neige (snow special) soient poursuivis de la même manière qu'ils ont été exécutés l'année dernière.

—L'inspecteur de la Ville est prié de faire rapport sur l'opportunité de fournir aux cochers de place du square de l'Ouest un kiosque.

La Commission s'ajourne à lundi prochain, à 2 heures p.m.

J. H. DILLON,
Secrétaire.

ing that the Montreal Street Railway Company be compelled to operate cars to the destination indicated on the street car signs.

Referred to City Surveyor for a report.

—From the Finance Committee, an extract of minutes, asking that the cost of removing poles and hydrants be included in the approximate estimates of future expropriations provided it be legal to do so.

Referred to City Attorneys for their opinion for next meeting.

—At the request of the Barber Asphalt Paving Co., it was

Resolved: That the Barber Asphalt Paving Co., be reimbursed the deposit of one hundred dollars made with tender for supply of asphalt.

REPORTS.

—From the City Surveyor, anent the application of the Hogan estate to close certain streets in Hochelaga ward, and open new streets for the more advantageous sub-division of the property of the said estate.

Resolved: That the representative of said estate be requested to examine the plan and ascertain, if the new streets can be opened at a width of sixty-six feet.

—Submitted a plan showing the homologated lines of Cardinal street, St. Denis ward, which it is proposed to erase.

Referred to City Surveyor for report as to whether or not any buildings have been erected on the said homologated lines.

—On the report of the City Surveyor, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that permission be granted to Mr. S. Carsley to lay a 12 inch pipe across St. Peter street, below the level of the sewer, on the usual conditions, and providing all responsibility be assumed by Mr. S. Carsley.

—On the report of the City Surveyor, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that a further amount of \$132.00 be voted to complete the sewer in Taillefer avenue.

—On the report of the City Surveyor, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the sum of \$1,809.32 percentage due to the Sicily Asphaltum Paving Co., for permanent sidewalks, be refunded to the said company.

—On the report of the City Surveyor, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the sum of \$300.00 be varied from "safety valves" and applied to "Repairs to sewers."

—Resolved: That a report be made to Council, recommending that the sum of \$6,000.00 be varied from "Cleaning unpaved streets" and applied to "Snow special."

Resolved: That the actual work of snow removal (snow special) be carried on according to the system in force last year.

—The City Surveyor was instructed to report as to the advisability of providing a corporation kiosk for the cabmen at western square.

Adjourned until Monday next, at 2 o'clock, p.m.

J. H. DILLON,
Secretary.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 1er décembre

Sont présents: MM. les échevins Robertson, président, Nelson, Walsh, Sauvageau, Duquette, Proulx et Dagenais.

—Sur proposition de M. l'échevin Walsh, il est

Résolu: Qu'il ne soit pas donné, sans la sanction de la Commission, d'ordres comportant une dépense de plus de

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of Meeting, held the 1st. of December.

Present: Ald. Robertson, chairman, Nelson, Walsh, Sauvageau, Duquette, Proulx and Dagenais.

—On motion of Ald. Walsh, it was

Resolved: That no orders entailing an expense exceeding \$100 be given without the sanction of the Committee, except